



Garde alternée est ce une obligation ?

Par **MPA**, le **06/12/2013** à **19:07**

Bonjour, mon ex (avec qui je vivais en concubinage) veut faire la garde alternée avec mon fils qui a 14 ans suis je obligé d'accepter sachant que je me suis marié que moi et ma femme ne voulons pas de la garde alternée.

Merci pour vos réponses.